

Amanlis

Le point sur le lotissement du Cormier



Laurent Guirec, Luc Gallard, président de Roche-aux-Fées communauté, Daniel Bordier, vice-président en charge de l'habitat, Loïc Godet, maire, Denis Gatel, responsable des services techniques, et Delphine Barbé, de la communauté

Jeudi, Loïc Godet, maire, accueillait sur le site du Cormier, route de Janzé, les élus de La Roche-aux-Fées communauté venus constater l'avancement de la 3^e tranche du lotissement.

« Celui-ci comptera en tout 69 logements, cette dernière tranche en compte 22, a expliqué le maire. La superficie des lots varie de 258 à 608 m². Les terrains sont vendus 92 € le m² et dotés de deux places de parking. »

Loïc Godet sait quel public est intéressé par Amanlis : « Un acquéreur sur quatre a des liens avec la commune (famille, temps locatif) mais les autres, pour la plupart, sont des primo-accédants qui recherchent

un terrain pas trop cher et une certaine qualité de vie. »

« La Roche-aux-Fées communauté a souhaité aider ces primo-accédants, intervient Luc Gallard, président de la communauté. Une prime de 5 000 € leur est offerte. C'est un sérieux coup de pouce. 35 ménages en ont déjà bénéficié au Cormier depuis 2011. Elle est valable sur le territoire de la communauté qui propose un panel de 120 terrains dans dix communes »

« Au Cormier, complète Loïc Godet, nous voulons une cohérence architecturale et reconstruire une rue de bourg. Les permis sont validés par un architecte conseil. »